

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 AVRIL 2016-04-16

Présents : des habitants des communes de Ars, Chaleins, Fareins, Frans, Jassans, Messimy, Misérieux, Rancé, Reyrieux, Savigneux, St Didier de Formans, St Jean de Thurigneux, Ste Euphémie, Trévoux, Villeneuve

Nombre de participants estimé : entre 250 et 300 personnes

Animée par Philippe Souchet, Anne-Lise Molina (co-fondateurs du collectif « Le goret libre »)

Début de la réunion : 20h20

Philippe et Anne-Lise présente l'histoire du collectif et font un point sur la situation actuelle et l'état d'avancement du projet d'exploitation.

Rappel de l'adresse du blog : [www.legoretlibre.org](http://www.legoretlibre.org)

De la page Facebook : <https://www.facebook.com/legoretlibre/>

De la messagerie : [legoretlibre@netc.fr](mailto:legoretlibre@netc.fr)

Rappel : le permis de construire est accordé. La coopérative Cirhyo a acheté l'exploitation mais pas les bâtiments puisque le préfet n'a pas encore rendu son avis. Il a jusqu'au 22 mai pour le faire.

1<sup>ère</sup> partie de soirée → Discussion ouverte

Une personne, conservateur du patrimoine, nous dit qu'il faut attaquer sur tous les fronts (permis de construire même si déjà OK) + risque de pollution (fossé qui va au ru puis à la rivière ...). Qu'il suffit de 3 juristes qui s'occupent des procédures et que le reste du collectif s'occupent de faire du bruit, de faire venir les médias etc.

Intervention d'une personne qui proteste contre le fait qu'on s'occupe des pollutions créées par un tel élevage mais pas des pesticides et antibiotiques qui polluent l'eau que l'on boit. L'échange verbal est musclé, la personne (fils d'ancien éleveur de cochons) préfère sortir de la salle.

Echanges autour de **l'épandage** où il est question de savoir si oui ou non le propriétaire d'un terrain qu'il loue à un agriculteur doit être informé par ce dernier du fait qu'il va épandre du lisier sur ses terres. Réponse d'une personne qui travaille à la direction régionale du ministère de l'agriculture : L'agriculteur n'est pas tenu d'informer le propriétaire de ce qu'il fait sur ses terres.

Certaines personnes veulent connaître la liste des communes sur lesquelles l'épandage va être fait ainsi que celles qui ont émis un avis favorable. Après discussions, il est décidé de la publier sur le site.

Une personne intervient en disant qu'il ne faut pas reporter toute la faute sur les agriculteurs, que le problème est bien plus profond et complexe et que ces derniers sont souvent broyés par un système qui ne fonctionne plus. A considérer comme des victimes (?). Quelqu'un lui répond qu'on est toujours plus ou moins responsable de ses actes et qu'il faut assumer ses choix.

Echanges autour **des nuisances** dont témoignages de personnes de Fareins qui subissent au quotidien celles de l'élevage intensif de poule pondeuses : mouches, odeurs d'où une dévaluation de leurs biens (témoignage d'un agent immobilier) + un ras le bol et le sentiment de ne pas être entendus ! Les riverains ont dû équiper toutes leurs fenêtres de « mouchtiquaires » ce qui a un coût et ne peuvent plus profiter des extérieurs de leur maison.

Discussions autour **des conséquences sur la santé humaine** des éléments pollués (air, eau, terre)

Discussions autour de la souffrance animale qui n'est plus à démontrer dans ces exploitations ou le terme est complètement adapté. Dans les élevages intensifs, il est bien question d'**exploiter** des animaux en les considérant comme des machines à produire et en les faisant souffrir.

2<sup>ème</sup> partie de soirée → préparation de l'événement du 30/04

Beaucoup de discussions autour du lieu : centre d'Ars, étang d'Ars, un pré à Ars, Rond-point de « l'oie d'or », ZI de Montfray, péages autoroutiers, plusieurs ronds-points ?

Après un vote à main levée, il a été décidé de faire le rassemblement au centre d'Ars (parking)

Beaucoup de discussions autour de la nature de l'événement. On fait quoi, à quelle heure ? Moment festif avec des stands pour discussions, boissons et nourriture / Défilé / Rassemblement + défilé / journée entière, 1/2 journée ?

Après un vote à main levée, il a été décidé de se réunir dans un mouvement revendicatif, convivial et pacifique de 15 à 18h au centre ville (parking ?) pour :

- Se rassembler et se faire entendre
- Défiler selon un parcours défini
- Partager un goûter tiré du sac en faisant un seeting si le temps le permet
- Venir en portant un vêtement ou un accessoire qui rappelle le cochon ou un animal : vêtement de couleur rose clair, groin en plastique, oreilles (sur serre-tête) ...
- Enregistrement d'un cri de cochon sur nos téléphones pour « faire du bruit ». MP3 à télécharger sur notre site ou sur <http://www.universal-soundbank.com/porcs.htm>  
Les n° 10 et 11 sont pas mal
- Venir avec des objets pour faire de la musique (sifflets, tambourins, djembes, casseroles, instruments divers et solides)

Formation de commissions :

- Commission qui travaille sur le lieu choisi + déclaration en mairie + préfecture : Christiane, Patrick (Ars), Marie-Odile (Misérieux) et Cécile (St Didier de Formans)
- Commission Communication (Com-Com) : Marjolaine, Nicolas (Misérieux) et Denis (Rancé)  
Travail sur les visuels (flyers) + création d'un fichier presse + institutionnel
- Commission coordo-admin : Philippe (Jassans), Birsal (Ars), Anne-Lise (Reyrieux)

**Les commissions sont ouvertes, n'hésitez pas à vous faire connaître pour les rejoindre !**

Un chapeau (sac) circule afin de financer les prochains flyers + divers frais : **430 €** sont ainsi récoltés ! Merci à tous.

Anne-Lise récupère les fiches d'inscriptions des coordonnées de chacun et s'engage à entrer les adresses mail dans les contacts de la messagerie. Création de listes : par commissions, par communes, par fonctions (presse, institutionnels, partenaires). **Attention, certains mails n'étant pas entièrement lisibles, merci de vous manifester si vous ne recevez pas d'informations.**

Fin de la réunion à 23h10